

Soutenir LES PARCOURS DE SANTÉ Préserver L'AUTONOMIE

Besoin d'un appui pour les parcours de santé complexes ?

Le DAC peut intervenir, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne concernée pour :

- Sécuriser le maintien à domicile
- Prévenir les difficultés liées à la maladie
- Favoriser l'articulation entre la ville et l'hôpital

Contactez le Dispositif d'appui à la coordination 40 - Santé Landes



Un contact unique 0809 109 109

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 9h à 17h Service gratuit

Des équipes proches vous aider :

4 antennes: de chez vous pour Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Dax et Parentis-en-Born

Contactez le Dispositif d'appui à la coordination 40



- Favoriser et sécuriser le maintien à domicile (sécurisation du logement, aides humaines, aides techniques, suivi des soins généraux et/ou spécialisés...)
- Favoriser et faciliter le lien entre les soins de ville et l'hôpital (lien avec les spécialistes, reprise d'un suivi médical, suivi des préconisations hospitalières, accompagnement entrées et sorties d'hospitalisation...)
- Rechercher des professionnels et des services adaptés (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers libéraux, services autonomie à domicile, équipes mobiles, associations d'usagers...)
- Chercher des solutions de soutien, d'accueil et d'hébergement (accueils de jour, hébergements permanents ou temporaires d'urgence, soutien de l'aidant...)
- Orienter vers des actions de prévention (ateliers mémoire, actions de prévention des chutes, activités physiques adaptées, programmes d'éducation thérapeutique du patient, dispositifs de repérage des fragilités...)





Un contact unique

0809 109 109

N° départemental : 05 33 130 130

contact@dac-40.fr www.dac-40.fr



